

Démolition de la brasserie 9/2/87

Le conseil a pris acte de la désignation de M. Marc Haubursin en qualité de trésorier de la fabrique d'église collégiale, en remplacement de M. Emile Bourdeaux, démissionnaire. Il a pris connaissance de la nouvelle terminologie des grades à la police (il y a onze appellations !) et il a admis le cahier des charges relatif à l'exploitation d'un train touristique. Il a approuvé des suppressions de chemins à Dréhance et à Foy-Notre-Dame. Abstention socialiste donc sur des budgets et délibérations de fabriques d'église.

L'unanimité s'est retrouvée pour modifier le plan particulier relatif à l'ancienne brasserie de Dinant. A cette occasion, le bourgmestre a annoncé que seront bientôt démolis les bâtiments de la brasserie et de l'ancien

Novembre 1987, le quartier change d'aspect. En même temps que la Démolition de la Brasserie, se poursuit celle de l'ancien arsenal des pompiers et de l'Ecole Technique

arsenal des pompiers, en vue de la construction d'un grand bâtiment administratif. En attendant celui-ci, un parking sera installé. Accord enfin sur l'aménagement de la salle de gymnastique de Falmignoul.

Il a été décidé encore de procéder à des examens pour constituer une réserve de recrutement de personnel.